

INITIATIVES

Agence de la
Biomédecine
Agence relevant du ministère de la santé

LA NEWSLETTER DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE DÉDIÉE AUX COORDINATIONS
HOSPITALIÈRES PRENANT EN CHARGE LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS

ACTUALITÉS

La campagne de communication de l'Agence de la biomédecine à destination des jeunes âgés de 16 à 25 ans sur le don d'organes et de tissus

Lire la suite 

EN BREF

Retour sur la **campagne don du vivant**

Lire la suite 

DATE À RETENIR

25 - 27 janvier 2018 : XXX^e European Bank Association, Coimbra, Portugal

Lire la suite 

TÉMOIGNAGE



Les derniers chiffres des greffes d'organes et de tissus

Le professeur Olivier Bastien de l'Agence de la biomédecine nous présente les derniers chiffres du rapport d'activités et les nouveaux objectifs à atteindre dans le cadre du plan greffe organes/tissus 2017-2021

Lire la suite 

SUR LE TERRAIN



Dons d'organes et de tissus : comment l'aborder ?

Interview de Frank Ferrari, coordonnateur du prélèvement au centre hospitalier universitaire de la Pitié-Salpêtrière à Paris

Lire la suite 



Toutes les brochures de l'Agence de la biomédecine sont disponibles au téléchargement et à la commande via [ce lien](#)



Pour prendre contact
contact@biomedecine.fr

ACTUALITÉS

Du 18 novembre au 3 décembre, l'Agence de la biomédecine a lancé une campagne digitale à destination des 16-25 ans.

Cette campagne capitalise sur le succès de la campagne de 2015 « The man who died the most in movies » et de 2016 « Déjà vu 2 » en continuant à préempter l'humour et le cinéma, les 2 codes favoris de cette cible.

Le film 2017 présente les Endy Awards (s'inspirant des Darwins Awards cérémonie existant aux Etats-Unis) récompensant les morts les plus absurdes et les plus surprenantes. Le ton décalé a pour objectif de faire comprendre qu'il n'existe pas de mort absurde dans la mesure où nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus présumés. Au même titre que les précédents films, pour soutenir la viralisation de cette vidéo, une campagne digitale puissante a été déployée sur Facebook, Youtube, Instagram, Melty et Konbini.

Toutes les campagnes sont disponibles sur le site dondorganes.fr. et sur la chaîne Youtube de l'Agence de la biomédecine dédiée au don d'organes et de tissus :

<https://www.youtube.com/user/DonOrganeBiomedecine>



TÉMOIGNAGE



LES DERNIERS CHIFFRES DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ET LES NOUVEAUX OBJECTIFS À ATTEINDRE DANS LE CADRE DU PLAN GREFFE ORGANES/TISSUS 2017-2021.

*Interview du Professeur Olivier Bastien,
Directeur Prélèvement Greffe organes-tissus
à l'Agence de la biomédecine*

EN 2016, QUEL A ÉTÉ LE NOMBRE DE GREFFES D'ORGANES ET DE TISSUS RÉALISÉ EN FRANCE ?

En 2016 en France, il y eu 5 891 greffes d'organes : 3 615 reins, 1 322 foies, 477 cœurs, 371 poumons et 90 pancréas ont été greffés.

Concernant les tissus, il est plus difficile d'évaluer le nombre de greffes. En effet, ces derniers étant stockés dans des banques, nous pouvons évaluer ce qui est prélevé mais plus difficilement ce qui est greffé. A ce jour, nous savons que 4 459 cornées ont été distribuées et 11 392 ont été prélevées. Cette différence vient du fait que certaines sont détruites à cause de leur qualité, de leur taille... et d'autres seront distribuées plus tard.

CE NOMBRE EST-IL EN AUGMENTATION PAR RAPPORT AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES ?

Le nombre de greffes d'organes est en augmentation régulière d'environ 5 % par an, et ce depuis plusieurs années. En 2015, 5 746 greffes d'organes avaient été réalisées. Concernant les tissus, la France s'auto-suffit pour les cornées (même si il y a des variations cycliques), nous n'avons plus besoin d'en importer de l'étranger. En revanche, il y a un manque important en os.

Malgré cette augmentation, le nombre de personnes en attente d'une greffe reste supérieur au nombre de personnes greffées. A l'exception du poumon, pour lequel cette année pour la première fois il y a eu plus de greffes que de nouveaux inscrits, la courbe commence à s'inverser.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS CETTE TENDANCE ?

Cette augmentation est le fruit de l'implication de chacun et est un phénomène multifactoriel. Les équipes sont mieux formées, ce qui fait que chaque année plus d'organes peuvent être prélevés, le nombre de donneurs vivants en l'espace de dix ans a doublé, le développement des nouvelles modalités de prélèvement selon Maastricht III a permis d'augmenter le nombre d'organes prélevés, les démarches de recensement mises en place par les coordinations sont aujourd'hui visibles. Les campagnes d'information et de communication de l'Agence de la biomédecine jouent aussi un rôle.

Néanmoins, pour que cette tendance se poursuive, il faudra continuer à diversifier et augmenter tous les types de prélèvements.

AVEZ-VOUS D'ORES ET DÉJÀ UNE IDÉE DE LA TENDANCE DE 2017 ?

En 2017, la tendance est toujours à la progression. Nous pouvons espérer d'atteindre l'objectif de plus de 6 000 greffes.

QU'EN EST-IL PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS DU PLAN GREFFE ORGANES/TISSUS 2017-2021 ?

Les objectifs sont ambitieux. En 2021, on se fixe collectivement un objectif de 7 800 greffes, ce qui équivaut à une croissance de 37 % entre 2017 et 2021. Il est attendu 6 800 greffes d'organes à partir de donneurs décédés dont 500 greffes d'organes à partir de donneurs décédés après arrêts circulatoires. Par ailleurs un objectif de 4 950 greffes rénales (tous donneurs confondus) dont 1 000 greffes rénales à partir de donneurs vivants est également inscrit dans le plan greffe.

QUE FAUDRAIT-IL METTRE EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS ?

Pour atteindre ces objectifs, il va falloir agir sur de nombreux facteurs.

D'une part sur la quantité d'organes prélevés, en diminuant le taux de refus, en augmentant tous les types de greffes (à partir de donneur vivant et selon les nouvelles modalités de Maastricht III). Aujourd'hui, nous sommes en train d'atteindre un plafond pour le don du vivant, il est important d'en comprendre les freins : est-ce lié à la structuration des services hospitaliers, à une communication plus importante à faire auprès de la population...

D'autre part, il faut améliorer la fluidité du circuit du prélèvement à la greffe et diminuer la durée d'ischémie froide pour améliorer la qualité des greffons.

Et enfin, il faut favoriser le prélèvement d'organes fragiles tels que les poumons et améliorer la réanimation des donneurs décédés en mort encéphalique. Pour ce faire, des machines à perfusion permettant de tester et de réhabiliter les organes sont en train d'être mises en place. Cela existe déjà pour le rein et se développe pour les poumons et le foie.

Concernant les tissus, les enjeux sont très différents. A titre d'exemples, pour les cornées, il s'agit d'améliorer la qualité de prélèvement. En revanche pour les os il faudrait en augmenter la quantité.

Pour plus d'informations, vous pouvez télécharger ci-dessous le Plan greffe organes/tissus 2017-2021 et le rapport annuel de l'Agence de la biomédecine



SUR LE TERRAIN



DONS D'ORGANES ET DE TISSUS : COMMENT L'ABORDER ?

Interview de Frank Ferrari, coordonnateur du prélèvement au centre hospitalier universitaire de la Pitié-Salpêtrière à Paris

SUIVEZ -VOUS UN CADRE PARTICULIER POUR PARLER DU DON DE TISSUS ?

Chaque entretien a ses spécificités, mais j'ai quelques étapes en tête que j'essaie de suivre. Avant toute chose, nous présentons l'équipe hospitalière, nous essayons ensuite d'identifier ce que les proches savent. Il arrive souvent que le médecin explique à nouveau ce qu'il s'est passé et annonce la mort encéphalique. En général, je reprends en disant clairement que le proche est décédé, et leur propose de se recueillir auprès de leur proche. Nous prévenons que nous allons devoir arrêter la réanimation, et nous abordons alors l'éventualité d'un don d'organes et de tissus.

Nous essayons de travailler en étroite collaboration avec le médecin. Il est fréquent qu'il aborde le don d'organes et que nous poursuivions le dialogue sur le don des tissus.

COMMENT ABORDEZ-VOUS LE DON DE TISSUS AVEC LES PROCHES ?

Il n'existe pas une manière d'aborder le don de tissus avec les proches, cela dépend du contexte, la discussion est toujours singulière. Néanmoins, l'abord du don des tissus est fait pratiquement à chaque fois.

D'une manière générale, nous vérifions avant toute chose si la personne décédée est enregistrée sur le Registre National des refus. Si la personne n'est pas sur le registre, nous demandons aux proches : « est-ce que, de son vivant, il s'était opposé au don d'organes et de tissus ? ». Si la réponse est oui, nous essayons de connaître les circonstances dans lesquelles le proche avait exprimé son refus et nous faisons signer un document le formalisant. Il arrive que les proches refusent, par exemple pour des motifs socio-culturels. Par habitude, nous initions souvent la discussion par les organes et ensuite nous abordons les tissus, souvent par la question « savez-vous ce que sont les tissus ? ».

Si le proche avait indiqué qu'il était pour le don, je vérifie malgré tout si c'était pour tous les organes et tous les tissus.

Evidemment, si le prélèvement doit se faire en chambre mortuaire, seul le don de tissus sera abordé.

EST-CE PLUS DIFFICILE D'ABORDER LE DON DE TISSUS QUE LES ORGANES ?

C'est évidemment très contextuel, mais ce n'est pas plus difficile pour moi de l'aborder. En revanche, c'est souvent plus difficile à entendre de la part des proches.

D'une part, parce que c'est moins connu, on parle plus souvent du don d'organes que de tissus. D'autre part, parce que l'organe reste plus noble que le tissu, pour le public, il sauve des vies.

EXPLIQUEZ-VOUS À QUOI SERT LE DON DE TISSUS ET COMMENT CELA VA SE PASSER ?

Le public ne connaît pas bien les tissus, et il est effectivement de ma responsabilité d'expliquer ce que c'est et à quoi cela sert. Notre rôle est de faire en sorte de lever les freins, les craintes. Les refus sont souvent liés à une mauvaise connaissance. Une meilleure compréhension et de la réassurance permettent, en général, de lever ces freins.

J'explique aussi que les prélèvements entraînent des cicatrices, mais qu'elles seront recouvertes de pansements et que lorsque le défunt sera habillé, elles ne se verront plus. Nous sommes garants de l'accompagnement de la personne décédée et nous devons la rendre à ses proches aussi « belle » qu'ils l'ont connue.

UTILISEZ-VOUS UN VOCABULAIRE PARTICULIER ?

Il n'y a pas de vocabulaire particulier, mais selon les contextes, j'évite certains mots. Il m'arrive de ne pas utiliser le mot tissus, mais de parler d'autres éléments du corps que nous pouvons prélever, de les citer et d'expliquer à quoi ils servent.

En général, je préfère parler d'épiderme, plutôt que de peau.

Y A-T'IL UN ORDRE DANS LEQUEL VOUS ABORDEZ LES TISSUS ?

Initialement j'abordais la conversation par les cornées. Aujourd'hui je commence par les vaisseaux. En revanche, je ne débute jamais ni par les os, ni par l'épiderme.

CERTAINS TISSUS SONT-ILS PLUS DIFFICILES A ABORDER QUE D'AUTRES ?

Les os sont plus difficiles à aborder, le prélèvement entraîne des cicatrices plus visibles. En revanche, les cornées et les vaisseaux sont plus simples.

Certaines représentations peuvent être associées à certains tissus. Comme pour les os, la peur de la poupée de chiffon, la peau celle de l'écorché vif, ou pour les cornées le reflet de l'âme...

En revanche, je n'ai jamais rien entendu concernant les vaisseaux.

Y A-T'IL DES SITUATIONS DANS LESQUELLES VOUS N'ABORDEZ PAS TOUS LES TISSUS ?

Il m'arrive, effectivement dans certaines situations, de ne pas aborder tous les tissus. Par exemple, face à la mère d'un jeune homme qui m'explique qu'il a toujours pris très soin de lui, qu'il avait une peau parfaite et qu'elle souhaiterait le revoir de la même manière, je préfère ne pas aborder l'épiderme.

Il arrive, au cours de certains entretiens, que les proches me disent que cela fait trop, après les organes, les tissus. Ce n'est pas lié à un tissu particulier mais simplement à une accumulation trop importante.

Personnellement j'ai plus de difficulté à aborder les os.

AVEZ-VOUS MIS EN PLACE, DANS VOTRE SERVICE, CERTAINES CHOSSES POUR ABORDER LES TISSUS QUI POSENT PROBLÈME ?

Nous essayons de mettre en place des formations avec la banque d'os de Cochin, notamment, pour mieux connaître les contre-indications au prélèvement d'os.

De plus, le fait d'assister à un prélèvement, permet de voir concrètement comment cela se passe, de dédramatiser et ainsi de pouvoir mieux l'expliquer.

EN BREF

Comme chaque année depuis 2013, l'Agence de la biomédecine a mis en place une campagne nationale de communication sur le don du vivant. Cette campagne, lancée au mois d'octobre, a pour objectif de faire connaître au plus grand nombre le don du vivant et de répondre aux questions que les gens se posent.

Pour cela, plusieurs messages et supports ont été utilisés :

- Une campagne nationale d'affichage numérique :
Du 16 au 31 octobre 2017, deux affichages numériques ont été diffusés dans des centaines de centres commerciaux en France.



- Une campagne digitale sur internet
- Une campagne radio :
Du 23 octobre au 3 novembre, dix chroniques d'1 minute 30 secondes ont été diffusées à la radio, illustrées par des interviews de donneurs et de receveurs, partageant leur expérience sur la loi en vigueur, les démarches à suivre pour donner un organe de son vivant ou encore les bénéfices de la greffe de rein à partir d'un donneur vivant.
<https://soundcloud.com/le-don-de-rein-de-son-vivant>
- Des brochures d'information à destination des patients et de l'entourage ont été diffusées dans les centres de dialyse, auprès des néphrologues et des associations de patients.
Ces brochures sont disponibles gratuitement à la commande et téléchargeables sur le site de l'Agence de la biomédecine.

Toute la campagne est disponible sur le site dondorganes.fr.

DATE À RETENIR

25 - 27 janvier 2018 : XXX^e European Bank Association, Coimbra, Portugal.